



MOT DE LA MAIRESSE – PRINTEMPS 2022

Pour vous ce printemps:

Système d'alerte de masse

*Guide de construction &
Guide de bienvenue*

*WIFI GRATUIT - Remise du
lac Bibite*

*Régate & BBQ sont de
retour !*

*Prix du bénévolat de Lac-
Tremblant-Nord*

*Carte interactive (internet
haute vitesse)*

Sûreté du Québec (SQ)

*Accès aux lacs Tremblant &
Bibite*

*Étude du lac Tremblant
(LacAction)*

*Comité d'histoire & Comité
de conservation*

*Réseau de sentiers
pédestres*

*Carte Accès Mont-
Tremblant/Accès Lac-
Tremblant-Nord*

Passes gratuites (SÉPAQ)

*SVP, ne pas nourrir les
cerfs!*



Chers citoyens et citoyennes,

J'ai commencé la rédaction de ce message avant la tempête qui a frappé une grande partie des Laurentides le 21 mai dernier où plusieurs d'entre vous ont malheureusement perdu l'électricité pendant une longue période. En matière de dommages, notre municipalité a été chanceuse, et grâce à la Ville de Mont-Tremblant, nous avons pu fournir à nos citoyens l'accès à certains services durant cette période difficile. À cet effet, nous espérons que la plupart d'entre vous ont reçu nos communications par courriel fournissant des détails et une mise à jour de la situation.

Suite à cet événement, notre municipalité est en processus de révision de notre plan de mesures d'urgence (dernière mise à jour en 2019) afin d'assurer la meilleure réponse possible si un tel événement se produit à l'avenir.

Dans l'ensemble, l'hiver a été très chargé dans notre municipalité. En décembre dernier, nos bureaux municipaux ont déménagé au 2-2044, chemin du Village, soit à quelques minutes de nos anciens locaux, sur la même rue. Au même prix que notre ancien loyer, ce plus grand espace offre des bureaux fermés et suffisamment d'espace pour notre personnel qui est très heureux dans son nouvel environnement.

Malgré les mois d'hiver chargés, marqués par de nombreuses demandes de permis et de renseignements de la part des citoyens, notre personnel a travaillé avec diligence afin de mettre à jour nos règlements en plus d'optimiser et de clarifier notre processus de demande de permis.

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

À l'approche de la saison estivale, nous prévoyons que cette année sera aussi active que les deux précédentes, avec de multiples chantiers en cours, de nombreuses demandes de citoyens, etc. Au cours des dernières années, nous avons légèrement augmenté notre effectif administratif avec Nicolas qui a commencé avec nous en tant qu'étudiant et qui travaille désormais de manière productive à temps plein dans les domaines de la communication et de l'urbanisme en plus d'offrir du support dans de nombreuses autres tâches administratives.

De plus, nous avons également embauché un nouvel inspecteur, Philippe Desrosiers, pour travailler en collaboration avec notre directrice de l'urbanisme Marie-Lise Langevin cet été. Au cours des 20 dernières années, Philippe a été évaluateur énergétique pour les projets provinciaux et fédéraux *ÉNERGUIDE* ainsi qu'inspecteur en bâtiment et technicien thermographe à son compte dans les régions de Montréal, Laval et des Laurentides. Principalement, Philippe effectuera des tournées de notre territoire afin de garantir une présence régulière sur les chantiers de construction, ainsi que sur les lacs, et afin d'assurer la conformité aux règlements et la protection de l'environnement.

Bienvenue dans notre équipe, Philippe !

Avec les changements apportés à nos règlements, le processus de demande de permis a été simplifié pour les citoyens. Mon message à notre personnel est de continuer à communiquer régulièrement avec les citoyens, de répondre aux demandes et à établir des attentes claires concernant les délais de réponse. Si vous trouvez qu'une demande prend plus de temps que prévu, nous vous invitons à demeurer patient, car notre personnel travaille très fort et est très efficace.

En terminant, en prévision des quatre prochaines années, le Conseil et moi espérons continuer à améliorer l'efficacité municipale et à maintenir de bas coûts tout en améliorant les services aux citoyens. Plus précisément, nous nous concentrerons sur la protection de notre magnifique environnement naturel, la mise en valeur de notre riche histoire et la mise en place de mesures de protection qui nous permettront de continuer à profiter de notre municipalité unique.

Merci à tous et à toutes pour votre soutien et votre implication dans notre municipalité, nous sommes très reconnaissants de tout ce que nos citoyens font pour notre communauté.

En conclusion, nous espérons que vous apprécierez notre bulletin d'information du printemps !

Kim Meyer et votre Conseil

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

Systeme d'alerte de masse : Inscrivez-vous pour recevoir des alertes d'urgence importantes !

Suite à la récente tempête majeure, nous vous rappelons qu'il existe actuellement un système d'alerte de masse spécialement mis en place pour ce type de situations où les citoyens peuvent s'inscrire pour recevoir des alertes liées à la gestion des urgences (par exemple, inondations, avis d'évacuation).

Si vous le souhaitez, lorsque vous vous inscrivez, vous pouvez également personnaliser vos alertes afin de recevoir des avis concernant les interruptions majeures de la circulation sur le réseau routier sur votre ligne téléphonique fixe, votre téléphone cellulaire, par message texte (SMS) ou par courriel.

Pour de plus amples renseignements sur ce service d'urgence, veuillez consulter le site [Alertes et notifications de masse | Ville de Mont-Tremblant](#) ou composer le **819-425-8614** dès maintenant pour vous inscrire au système.

De plus, en cas d'urgence, veuillez noter que les défibrillateurs de notre municipalité sont situés au bâtiment du gardien de la marina de PLTN au lac Tremblant et à la marina du lac Bibite sur la nouvelle remise municipale récemment construite.

Nouveau Guide de construction et Guide de bienvenue à venir !

Au cours des dernières semaines, notre équipe administrative a travaillé sur un nouveau **Guide de construction** destiné à guider les entrepreneurs afin d'assurer le respect des règlements environnementaux et municipaux, notamment en ce qui concerne la rive, l'entreposage et l'élimination des matériaux sur les chantiers de construction.

De plus, nous avons également travaillé sur un **Guide de bienvenue** afin de présenter aux nouveaux citoyens les divers rouages de notre municipalité. Une fois lancé, il sera un outil utile à tous les citoyens, offrant un aperçu des services disponibles et du fonctionnement de la municipalité.

Le Guide de construction et le Guide de bienvenue seront tous deux disponibles sur notre site internet dans les semaines à venir, un message sera envoyé aux citoyens dès leur lancement.

Notre journée de distribution d'arbres a été un succès !

Encore une fois cette année, bien que nous n'ayons pas pu obtenir autant de variétés de semis que nous l'aurions espéré, notre journée de distribution d'arbres du 14 mai dernier a été un succès puisque tous les semis reçus ont été rapidement ramassés par les citoyens.

Nous sommes très heureux du résultat et nous tenons à remercier notre conseiller Christian de Varennes pour avoir participé à la distribution !

WIFI GRATUIT à la remise du lac Bibite & projets à venir

Le **WIFI GRATUIT** est maintenant disponible à la **remise du lac Bibite** construite l'année dernière pour les citoyens qui souhaitent utiliser l'internet à la marina.

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

Sûreté du Québec (SQ)

En 2021, la SQ a commencé à desservir notre territoire, ainsi que celui de Mont-Tremblant. La transition s'est très bien passée et les communications avec la police demeurent positives.

L'année dernière, beaucoup d'entre vous nous ont fait part des nombreux arrêts de la police sur le lac Tremblant pour vérifier l'équipement de sécurité et les permis de navigation. Beaucoup ont mentionné la durée de ces arrêts, le fait que les mêmes personnes étaient arrêtées plusieurs fois, ou que la police n'arrêtait pas les plaisanciers dangereux ou bruyants.

En tant que municipalité, nous ne dirigeons pas les opérations quotidiennes de la SQ, mais nous continuons à rencontrer régulièrement le chef de police, Matthew Mulcair, et l'avons sensibilisé aux plus grandes préoccupations de la plupart de nos citoyens, à savoir la vitesse sur le lac, la proximité des bateaux par rapport aux rives, la taille des vagues ainsi que le bruit.

À cet effet, nous avons demandé d'accroître la présence policière sur le lac durant les fins de semaine ensoleillées, l'après-midi et le soir, lorsque bon nombre de ces nuisances sont habituellement signalées.

Sur cette note, **nous aimerions rappeler à tous l'importance d'appeler la police en cas de nuisances.**

Bien que plusieurs préfèrent ne pas appeler la police pour une situation non urgente, M. Mulcair a souligné à plusieurs reprises que la police déterminera l'urgence de la situation, et que les situations urgentes auront toujours préséance. Cependant, le fait d'informer la municipalité quelques jours plus tard ne permet pas à la police de faire quoi que ce soit pour intervenir dans une situation, alors qu'autrement, si la police avait été appelée, elle aurait pu intervenir.

Malgré les nombreuses plaintes que nous recevons des citoyens par rapport aux nuisances, très peu d'appels sont faits à la police, ce qui ne contribue pas à appuyer nos demandes d'interventions plus fréquentes. Si toutefois vous appelez la police et que celle-ci n'intervient pas, assurez-vous de m'en informer directement et rapidement, car je ferai un suivi auprès de M. Mulcair.

Afin de ne pas occuper une ligne d'urgence avec un appel concernant une nuisance, vous pouvez appeler ***4141 ou 310-4141** depuis votre téléphone cellulaire ce qui vous dirigera vers le même service de tri, mais permettra aux appels urgents d'être priorisés.

Accès au lac Tremblant

À titre de rappel, spécifiquement pour les nouveaux résidents de Lac-Tremblant-Nord, la marina de PLTN est une entité privée, distincte de la municipalité.

Toutes les questions concernant l'accès à la marina doivent être adressées à PLTN à l'adresse électronique suivante : secretaire@preservationltn.ca

D'un commun accord entre PLTN et la municipalité, les citoyens de Lac-Tremblant-Nord qui n'ont pas accès au lac peuvent mettre leur embarcation à l'eau, tous les jours, durant la période estivale.

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

Toutefois, l'embarcation en question doit être lavée (gratuitement pour les citoyens à la marina de PLTN), doit être la propriété du citoyen de la municipalité et doit être retirée du lac à la fin de la journée.

Veillez également noter qu'il n'y a pas de limite au nombre de fois par été où un bateau peut être mis à l'eau.

Accès au lac Bibite

Comme pour l'accès au lac Tremblant, l'accès au lac Bibite est également géré par PLTN, bien que la marina sur ce lac soit la propriété de la municipalité. Les questions concernant l'accès à la marina doivent être adressées à PLTN à l'adresse courriel suivante : secretaire@preservationltn.ca

Veillez SVP noter que la baignade est interdite aux deux marinas.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site de PLTN : <https://www.preservationltn.ca/>

Résumé : Étude approfondie du lac Tremblant (LacAction)

Au cours des deux dernières années, Lac-Tremblant-Nord, la Ville de Mont-Tremblant, l'Organisme de Bassin Versant (OBV), PLTN et LTA (Association du Lac Tremblant) ont entrepris une étude exhaustive du lac Tremblant afin de créer un plan d'action pour chaque municipalité et d'identifier, à court et à long terme, les menaces environnementales possibles pour la qualité de l'eau.

L'étude a été achevée l'automne dernier et un rapport a été soumis à la municipalité ce printemps, suivi de la co-crédation d'un plan d'action. Le comité de l'environnement de Lac-Tremblant-Nord s'est déjà réuni et a discuté du rapport et des actions proposées.

Au cours des prochaines semaines, nous élaborerons un plan d'action pour notre municipalité et, une fois terminé, nous le partagerons avec tous nos citoyens, car chacun a un rôle à jouer dans la protection de notre environnement naturel.

Les principales actions impliquent un suivi continu de la qualité des rives, la conformité des installations septiques aux règlements municipaux et provinciaux, la sensibilisation des citoyens aux menaces possibles pour la qualité de l'eau, ainsi que la réparation ou l'amélioration de diverses routes privées et publiques de la municipalité qui sont situées près du lac où il existe des risques potentiels que des sédiments et d'autres polluants puissent atteindre le lac.

Notre directrice de l'urbanisme, Marie-Lise Langevin, a déjà demandé un devis pour les travaux suggérés sur les routes municipales et s'entretiendra avec les citoyens sur les routes privées afin de leur fournir les recommandations nécessaires.

Nous avons hâte de partager ce plan d'action avec vous !

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

Comité d'histoire : Mettre en valeur notre riche histoire !

Vous avez été nombreux à répondre à notre demande de volontaires pour le comité d'histoire. Lac-Tremblant-Nord possède une riche histoire, et bien qu'elle fut mise en évidence lors des événements entourant le centenaire de la municipalité, le Conseil souhaite mieux détailler et documenter notre histoire. Depuis sa création en novembre dernier, le comité s'est réuni plusieurs fois, et de nombreux projets sont déjà prévus dès cet été.

Afin de recueillir le plus d'informations, d'objets, de photos, etc., que possible, nous aurons besoin de votre aide:

- 1) Nous avons identifié plusieurs personnes que nous aimerions passer en entrevue par l'entremise de différents membres de notre comité, il est donc possible que le comité vous contacte individuellement pour obtenir votre permission afin de s'entretenir avec vous;
- 2) Si vous avez de vieilles photos, des objets, des peintures, etc., que vous seriez prêts à prêter à la municipalité sur une base temporaire (pour être photographiés ou numérisés), veuillez SVP en informer notre administration;
- 3) Si quelqu'un souhaite se joindre au comité ou contribuer de quelque manière que ce soit à nos projets, n'hésitez pas à nous contacter.

Le projet final du comité reste à déterminer (livre, chronologie historique, etc.), car l'objectif cet été sera principalement de recueillir de précieuses informations sur notre municipalité et d'organiser la logistique pour assembler toutes ces informations.

Comme toujours, nous vous tiendrons informés des progrès du comité, mais en attendant, si vous avez des questions, si vous voulez participer, ou si vous avez des photos anciennes, des artefacts, etc., que vous aimeriez partager avec nous, veuillez contacter Nicolas à l'adresse suivante : ntherrien@lac-tremblant-nord.qc.ca

Merci d'avance pour votre participation !

Comité de conservation

Comme certains d'entre vous le savent peut-être déjà, les terres de la Couronne représentent actuellement environ 70 % de notre empreinte municipale et, comme nous l'avons découvert, la municipalité n'a aucune compétence sur ces terres. Après avoir discuté avec de nombreux citoyens et après avoir fait face à des situations difficiles au cours des deux dernières années, le Conseil a décidé d'agir et de former un comité de conservation.

Sur les terres de la Couronne, nos règlements ne sont pas appliqués, nous ne sommes pas consultés lorsque des permis sont émis et il est même très difficile d'obtenir de l'information du MFFP (ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs).

Beaucoup d'entre nous ont déménagé à Lac-Tremblant-Nord en raison de son magnifique environnement naturel et nous voulons être en mesure de le protéger et le préserver autant que

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

possible. Par le passé, bien que des maires avant-gardistes aient réglementé la taille des terrains, maintenus des niveaux élevés de couvert forestier et de façade sur le lac, en tant que municipalité, nous désirons en faire davantage.

Le comité n'en est qu'à ses débuts, mais voici quelques-unes des initiatives que nous envisageons:

- 1) Déterminer comment la municipalité peut être mieux protégée en ce qui concerne les terres de la Couronne ;
- 2) Déterminer s'il existe des règlements municipaux supplémentaires que nous pourrions adopter pour accroître notre protection ;
- 3) Élaborer une stratégie qui permettrait aux citoyens de défendre et promouvoir continuellement la conservation pour les années à venir ;
- 4) Identifier les schémas de migration des animaux et informer les citoyens des initiatives positives qu'ils peuvent entreprendre sur leurs propres propriétés afin de faciliter la libre circulation de la faune.

Nous avons contacté de nombreuses organisations, ou nous travaillons déjà avec celles-ci, afin de déterminer les différentes options à envisager.

Au fur et à mesure que le comité évolue, nous informerons les citoyens de nos progrès au moment opportun.

[Réseau de sentiers pédestres de Lac-Tremblant-Nord](#)

L'an dernier, divers citoyens ont uni leurs forces afin de créer un organisme bénévole sans but lucratif nommé le *Club de randonnée pédestre et de raquette de Lac-Tremblant-Nord* (aussi connu sous le nom de R2LTN) afin d'assurer l'entretien et le développement de divers sentiers pédestres municipaux. La municipalité travaille en étroite collaboration avec ce groupe de bénévoles dévoués.

Le conseil d'administration comprend *Russell Goodman, Eileen Bridges, Steve Zimmermann, Jacko Gratton et Peter Richardson*.

Comme certains d'entre vous le savent peut-être déjà, un nouveau point de départ de sentier, accessible du côté est du lac Tremblant, a été créé à partir du premier virage de la rivière Cachée. Il est accessible uniquement en canoë ou en kayak, car aucune embarcation motorisée ne peut avoir accès à la rivière Cachée. Il s'agit d'un magnifique sentier qui offre une vue fantastique sur le lac, les hauts sommets du parc du Mont-Tremblant et de la rivière Cachée. Il est également relié aux sentiers des Portes de l'Enfer, du Mont Gorille, des Chutes de l'Ours et de CAP 360.

L'autre principal point de départ du sentier, sur le côté ouest du lac Tremblant, est accessible depuis le chemin Thomas-Robert, près de l'entrée du lac Bibite (en face de la cabane à sucre). Il permet d'accéder au sentier du Centenaire qui se termine au Nez de l'Indien et peut également

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

vous mener à la Montagne Verte/Blueberry Hill. Il est à noter que certains de ces sentiers sont très fréquentés en été et en automne, ainsi que par les amateurs de raquettes et de ski de randonnée en hiver et au printemps.

Ces sentiers entraînent inévitablement une augmentation de l'achalandage dans notre petite municipalité, mais, à cet effet, veuillez noter que nous avons ajouté de nombreux panneaux d'interdiction de stationnement, alerté la police lors des longues fins de semaine et inclus des panneaux d'avertissement sur nos sentiers. De plus, nous n'avons pas publicisé les sentiers sur notre site internet ou ailleurs, mais les nouvelles se transmettent tout de même rapidement.

À l'avenir, si vous avez des suggestions ou des commentaires concernant les sentiers, veuillez contacter la municipalité.

Bien que nos bénévoles assidus soient très actifs dans l'entretien de nos sentiers, une aide supplémentaire est toujours la bienvenue. Si des étudiants de la municipalité sont à la recherche de quelques semaines de travail pour l'entretien des sentiers, veuillez SVP en informer la municipalité.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les citoyens suivants pour leur aide précieuse et continue sur le réseau de nos sentiers pédestres : *Eileen Bridges, Jean Cloutier, Lynn MacLeay, Rob MacLeay, Janet Hylland, Steve Zimmermann, PJ Finestone, Isabelle Thibault, Hugues Gagnier, Sarah Ellwood, Russell Goodman et Jacko Gratton.*

La municipalité souhaite prendre le temps de remercier chacun d'entre eux pour leur temps et leur dévouement !

[Carte Accès Mont-Tremblant/Accès Lac-Tremblant-Nord](#)

Comme certains d'entre vous le savent déjà, grâce à la carte Accès Mont-Tremblant/Accès Lac-Tremblant-Nord, les citoyens de notre municipalité ont accès à de multiples activités/bâtiments/services de la Ville de Mont-Tremblant, notamment :

- Bibliothèques du Couvent (Village) et Samuel-Ouimet (St-Jovite) ;
- La plage du lac Mercier ;
- Domaine Saint-Bernard (sentiers et plage) ;
- Réseau de ski de fond du Mont-Tremblant ;
- Rabais pour les spectacles à l'église du village ;
- Certains services à l'aréna et au centre aquatique.

Cette carte doit être renouvelée chaque année avec une preuve de résidence, et cette année, lors du renouvellement (ou avant août 2022), vous recevrez la nouvelle carte *Accès Lac-Tremblant-Nord*, ce qui ne change cependant en rien les accès disponibles.

Tous les détails concernant la carte *Accès Mont-Tremblant/Accès Lac-Tremblant-Nord* sont disponibles au lien suivant : [Cartes Accès et Expérience | Ville de Mont-Tremblant](#)

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

PASSES GRATUITES pour le Parc national du Mont-Tremblant (SÉPAQ)

En tant que citoyen de Lac-Tremblant-Nord, il est possible pour vous de faire une demande auprès de la municipalité afin de recevoir un laissez-passer de randonnée gratuit pour le Parc national du Mont-Tremblant (SÉPAQ).

Si vous êtes intéressé par ce service, veuillez suivre le lien ci-dessous pour remplir le formulaire nécessaire et nous le retourner une fois dûment rempli : <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/loisirs/>

Une fois le formulaire reçu, nous le transmettrons à la SÉPAQ et nous vous acheminerons votre laissez-passer par la poste ou par courriel à son arrivée.

Profitez bien des magnifiques paysages de la région !

Aidons à protéger les abeilles et les pissenlits !

Dernièrement, il a beaucoup été question de la préservation de notre population d'abeilles, de ses impacts positifs sur les écosystèmes et de l'importance des petites initiatives locales mises de l'avant afin de mieux protéger nos abeilles locales. De plus, les pissenlits font également partie intégrante du cycle de vie des abeilles et de la pollinisation qu'elles effectuent.

Au courant des dernières semaines, à travers le Canada et d'autres pays, un mouvement fut organisé afin d'encourager les citoyens à ne pas utiliser leur tondeuse jusqu'en juin afin de permettre à la flore de pousser et ainsi donner aux pollinisateurs tels que les abeilles, les papillons et les coléoptères un meilleur accès au nectar au début de l'année.

Notre municipalité ayant un fort lien de proximité avec la nature, si vous le désirez, la poursuite de cette initiative serait une manière concrète de contribuer à la protection de notre environnement naturel.

Pour plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez consulter l'article de *Radio-Canada* suivant :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1793296/defi-pissenlits-sauvegarder-garde-manger-abeilles>

Plus de mal que de bien : Arrêtez SVP de nourrir les cerfs !

Tel que mentionné par le passé, nourrir les cerfs peut non seulement modifier leurs habitudes migratoires en les rapprochant des routes et en provoquant des accidents, mais les nourrir peut également avoir des effets négatifs sur leur santé et augmenter le risque de transmission de maladies.

Pour mieux protéger les cerfs, notre municipalité adoptera bientôt un règlement interdisant de les nourrir, mais en attendant, nous vous déconseillons fortement de le faire.

- Pour de plus amples informations sur l'alimentation des cerfs et leurs impacts, veuillez consulter le site internet de la Ville de Mont-Tremblant : [Cerfs de Virginie | Ville de Mont-Tremblant](#)

Mot de la Mairesse – Printemps 2022

- Pour votre lecture personnelle, vous trouverez ci-dessous un article de *La Presse* sur le COVID dans la population de cerfs : <https://www.lapresse.ca/covid-19/2022-03-02/et-si-les-chevreuils-servaient-de-reservoir-au-virus.php>

Campagne de sensibilisation sur l'importance de protéger les loups

Dans le cadre de sa mission de conservation, le parc national du Mont-Tremblant tient à sensibiliser la population sur l'importance de protéger le loup, un grand prédateur essentiel à la santé des écosystèmes qui nécessite des efforts de conservation efficaces.

Vaste territoire naturel de 1510 km² dédié à la conservation, le parc national du Mont-Tremblant joue un rôle majeur en servant de refuge à une faune diversifiée typique des grandes forêts, dont le loup.

- Pour en apprendre davantage sur, entre autres, le rôle du loup dans la santé des écosystèmes, son territoire et les menaces qui l'entourent, une série de 5 chroniques sur cette espèce est disponible sur notre site internet au lien suivant : [Urbanisme et environnement - Municipalité de Lac-Tremblant-Nord](#)
- Pour plus d'informations sur le loup, vous pouvez également consulter le site internet de la SÉPAQ: www.sepaq.com/pq/mot/loups



Mot de la Mairesse – Printemps 2022

Informations générales

➤ **Coordonnées de la municipalité**

- Téléphone : 819-425-8154
- Courriel : info@lac-tremblant-nord.qc.ca
- Site internet : <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/>

➤ **Prochaines rencontres du Conseil municipal (144, rue du Couvent, Mont-Tremblant)**

- Samedi 16 juillet 2022 – 11h
- Samedi 6 août 2022 – 11h
- Samedi 10 septembre 2022 – 11h
- Samedi 8 octobre 2022 – 11h
- Samedi 12 novembre 2022 – 11h
- Samedi 17 décembre 2022 – 11h